



Communiqué de presse

Paris, le 22 janvier 2021

IARD Entreprise

Crédit Agricole Assurances poursuit son développement sur le marché des entreprises avec une nouvelle gamme d'assurances dommages

Une gamme complète d'assurances dommages des entreprises afin d'accompagner les clients bancaires pour l'ensemble de leurs besoins. Ce déploiement s'inscrit dans les objectifs du plan à Moyen Terme du Groupe Crédit Agricole à horizon 2022, en cohérence avec les ambitions à 10 ans des Caisses régionales.

Conformément au plan à Moyen Terme du Groupe Crédit Agricole à horizon 2022, Crédit Agricole Assurances poursuit son ambition de créer un modèle unique de bancassurance des entreprises en lançant une offre complète en assurances dommages, orientée autour des besoins des PME-PMI et complétant sa gamme assurances collective santé, prévoyance, retraite.

Présent depuis 15 ans sur le marché de l'assurance des professionnels et fort de ses expertises, Crédit Agricole Assurances entend devenir l'assureur partenaire des entreprises en leur proposant une offre globale et des services personnalisés (prévention, assistance, télésurveillance, ...), grâce à des équipes dédiées à ce nouveau segment.

Ce déploiement s'appuie sur le réseau bancaire du groupe Crédit Agricole pour conforter son modèle de bancassurance. Première banque des entreprises avec plus de 40 % des PME et ETI clientes des Caisses régionales et de LCL, le Groupe dispose d'un potentiel très significatif.

Une gamme élargie a été mise en marché pour répondre à l'ensemble des besoins des Petites et Moyennes Entreprises :

- Une Multirisque Entreprise (MRE) qui couvre l'ensemble de l'immobilier et du contenu d'exploitation de l'entreprise, ses pertes financières ainsi que sa responsabilité civile,
- Des offres flottes Automobile adaptées à l'activité,
- Et des offres complémentaires techniques :
 - o Cyber Risques
 - o Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux
 - o Construction : Dommages Ouvrages et RC décennale des entreprises du bâtiment
 - o Marchandises transportées.

Cette offre est enrichie par une approche conseil qui place la sensibilisation au risque et la prévention au cœur de son dispositif. Basée sur une cartographie des risques cette démarche a pour objectif de mieux

appréhender l'environnement, sensibiliser le chef d'entreprise sur ses risques avant de lui proposer par la suite des solutions adaptées.

Afin d'assurer réactivité et qualité de gestion des sinistres, une Unité de Gestion spécialisée Entreprises permet de renforcer la satisfaction des clients et donc la relation bancaire dans sa globalité.

Lancée début septembre 2020 l'offre IARD Entreprise est aujourd'hui commercialisée dans dix Caisses régionales du Crédit Agricole. En 2021 la moitié du territoire sera couvert après le second déploiement prévu dès le 2^{ème} trimestre.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 700 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2019 s'élève à 37,0 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr

